

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR

Les compétitions de loisir sont des manifestations sportives de masse, axées sur la convivialité, le plaisir de la pratique et de l'échange technique.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 3^{ème} DIVISION SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

Le Championnat de France Individuel 3^{ème} Division permet aux judokas qui ne sont pas intégrés dans le haut niveau de se confronter dans une manifestation nationale.

2- SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE : CADETS 3^{ÈME} ANNÉE JUNIORS ET SENIORS Cf. [Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements](#)

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants](#)

6. PARTICIPANTS

Ouvert à tous les licenciés de la FFJDA à l'exception des combattants participants au Championnat de France 1^{ère} ou 2^{ème} division.

Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible

Féminines : -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; -78 kg ; +78 kg

Masculines : -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; -90kg ; -100kg ; +100kg

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet COMPÉTITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

3 minutes - Décision obligatoire

Récupération : 6 minutes entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPETITION ET ENGAGEMENTS

A définir en fonction de l'organisateur (la formule sera annoncée en amont).

11 - EPREUVE DE QUALIFICATION Sur sélection régionale.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT: OUI

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS 2ème DIVISION

SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

Le championnat de France Cadets 2ème Division permet aux judokas de bon niveau n'ayant pas participé au championnat de France 1ère Division Cadet de se confronter dans une manifestation nationale.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS/CADETTES

Cf. [Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements](#)

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

telle que définie dans le code sportif.

5 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants](#)

6. PARTICIPANTS

Les judokas issus des championnats régionaux ou départementaux.
Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet.

Un athlète ne pourra pas participer à la fois au Championnat de France Cadets 2ème division, au Championnat de France Cadets Espoirs et au Championnat de France Cadets 3ème division.

Le choix devra être effectué en amont des phases nationales.

Pour les territoires des DROM-COM et de la Polynésie, les athlètes auront la possibilité de cumuler le Championnat de France Cadets 2ème division et le Championnat de France Espoirs.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; +70kg

Masculines : -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; -90 kg ; + 90 kg

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet SPORTIF/Arbitrage/Règlements](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 3 minutes

Décision obligatoire

Récupération : 6 minutes entre deux combats.

10 - FORMULE DE COMPÉTITION ET ENGAGEMENTS

Poules et tableaux sans repêchage

11 - EPREUVE DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

OUI

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS 3ème DIVISION

1 - DÉFINITION

Le championnat de France Cadets 3ème Division permet aux judokas de bon niveau n'ayant pas participé au championnat de France 1ère Division Cadet de se confronter dans une manifestation nationale.

2- SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS/CADETTES

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6. PARTICIPANTS

Les judokas issus des championnats régionaux

Un athlète ne pourra pas participer à la fois au Championnat de France Cadets 2ème division, au Championnat de France Cadets Espoirs et au Championnat de France Cadets 3ème division.

Le choix devra être effectué en amont des phases nationales .

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible

Féminines : -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; +70kg

Masculines : -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; -90kg ; +90kg

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO

Site FFJDA Onglet [COMPÉTITIONS/RÈGLEMENTATION SPORTIVE](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 3 minutes Décision obligatoire

Récupération : 6 minutes entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION ET ENGAGEMENTS

Poules et tableau final

11 - EPREUVE DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale.

12 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT: OUI

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS « ESPOIRS »

1 - DÉFINITION

Le championnat de France Individuel Cadets « Espoir » permet aux cadets 1ère année de se confronter dans une manifestation nationale.

2- SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE : CADETS/CADETTES 1ÈRE ANNÉE

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6. PARTICIPANTS

Les judokas sélectionnés par les ligues dans le respect des quotas attribués par la DTN.

Un athlète ne pourra pas participer à la fois au Championnat de France Cadets 2ème division, au Championnat de France Cadets Espoirs et au Championnat de France Cadets 3ème division.

Le choix devra être effectué en amont des phases nationales.

Pour les territoires des DROM-COM et de la Polynésie, les athlètes auront la possibilité de cumuler le Championnat de France Cadets 2ème division et le Championnat de France Espoirs.

Les cadets 1ère année médaillés au Championnat de France Cadets 1ère division seront directement qualifiés pour le Championnat de France Espoirs et inscrits par la DTN.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ;
+70kg Masculines : -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ;
-81kg ; -90kg ; +90kg

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de FRANCE JUDO

Site FFJDA Onglet [COMPÉTITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 3 minutes

Décision obligatoire

Récupération : 6 minutes entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION ET ENGAGEMENTS

Poules et tableau final

11 - EPREUVE DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale.

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT: OUI

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE MINIMES SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

La catégorie minime correspond à une période de formation.

Il importe d'offrir une pratique sécurisée aux jeunes judokas, tout en valorisant un judo d'attaque et de projection permettant une progression technique à long terme.

Les compétitions de cette catégorie d'âge permettent, parmi d'autres critères, aux conseillers techniques de détecter les judokas qui pourront rejoindre les centres d'entraînement de la filière du haut niveau fédéral (dès leur première année cadet).

La coupe minimales permet aux jeunes de s'exprimer au niveau national dans un contexte éducatif. Animation, acquisition d'expériences, contacts et échanges priment sur le résultat sportif.

2 - ANNÉES DE NAISSANCE :

MINIMES

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

3 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

4 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture orange minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

5 - CATÉGORIES DE POIDS

(Pas de surclassement de poids possible)

Féminines : -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; +70kg

Masculines : -34kg ; -38 kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; +81kg

6. ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de FRANCE JUDO

Site FFJDA Onglet [COMPÉTITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE](#)

7 - PARTICIPANTS

Les judokas issus des championnats régionaux ou départementaux.

Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet.

8- TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 3 minutes

Décision obligatoire.

Elle sera prise en concertation des deux arbitres référents selon la majorité des trois.

Récupération entre deux combats : deux fois le temps nominal de combat.

9- FORMULE DE COMPETITION

Répartition en blocs :

Chaque bloc fonctionnera en poules et tableaux avec double repêchage.

10 - EPREUVE DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale.

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DE FRANCE MINIMES CREDIT AGRICOLE PAR ÉQUIPES DE DÉPARTEMENTS SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

Confrontation nationale par équipes minimales de département organisée par des minimales.

La coupe de France minimales par équipes de département permet aux jeunes de s'exprimer dans un contexte éducatif tout en favorisant leur auto réalisation au sein d'un groupe. Elle réunit l'ensemble des comités de départements de la Fédération.

Cette manifestation valorise la prise de responsabilités des judokas au travers des aspects d'encadrement de la manifestation (officiels, arbitrage, animation, tirage au sort, remise de récompenses, cérémonie d'ouverture...).

2- OBJECTIFS

Offrir des expériences bénéfiques dans différentes dimensions : techniques, physiques, relationnelles, culturelles se construisant et se développant dans le temps.

3- SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

4- ANNÉES DE NAISSANCE :

MINIMES

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

5- NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

6- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture orange minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

7- COMPOSITION DES ÉQUIPES

Une équipe masculine composée de combattants (5 minimum) dans les catégories suivantes : -34kg ; -38kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; +73kg

Un couple Kata dont Tori sera masculin

Une équipe féminine composée de combattantes (5 minimum) dans les catégories suivantes : -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; +70 kg

Un couple Kata dont Tori sera féminin

Les pesées s'effectuent sous la responsabilité des comités départementaux (la veille ou le jour de la compétition).

L'organisateur pourra mettre en place des contrôles aléatoires lors des accréditations ou durant la compétition.

En cas d'anomalie l'organisateur avertira le chef de délégation pour disqualification du combattant concerné.

Précisions :

Le Kata présenté sera le Nage No Kata.

Une série tirée au sort pour les éliminatoires, les 3 premières séries pour les ½ finales et la finale.

8- FORMULE DE COMPÉTITION

Éliminatoires en poules de trois et tableau final sans repêchage incluant les deux premières équipes de chaque poule.

9 - ORDRE DES RENCONTRES

Suite à la prestation Kata (l'équipe désignée vainqueur marque 1 victoire et 10 points), les combattant.e.s s'affrontent par ordre aléatoire des catégories de poids.

Nota - Kata : Les deux équipes effectuent simultanément leurs prestations et sont jugées par un jury composé de Haut Gradés.

Les deux premières équipes féminines de la poule sont qualifiées pour le tableau final, idem pour les masculins.

À l'issue de la rencontre, en cas d'égalité parfaite (nombre de victoires et de points), l'équipe ayant obtenu le point de l'épreuve Kata est désignée vainqueur.

10 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de FRANCE JUDO

2 minutes

Hikiwake annoncé à la fin du combat si égalité de score.

Site FFJDA Onglet [COMPÉTITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE](#)

11 - ACCOMPAGNANT

Chaque comité de département pourra désigner un accompagnant.

12 - TEMPS DU COMBAT

2 minutes

Décision obligatoire

13-CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les équipes devront obligatoirement fournir un arbitre et un commissaire sportif minimales.

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CRITÉRIUM INDIVIDUEL BENJAMIN(E)S SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

Le critérium benjamin doit permettre aux enfants d'accompagner leur découverte de la compétition dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le benjamin doit être dans un contexte éducatif.

Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent être courtes et se dérouler dans une ambiance empreinte de sérieux et de respect.

2 - SEXE:

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

BENJAMINS/BENJAMINES

[Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements](#)

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Non résidents licenciés FFJDA inclus

5 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture jaune orange minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants](#)

6 - PARTICIPANTS

Ouvert à tous les licenciés de la FFJDA.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Benjamines : –28kg ; –32kg ; –36kg ; –40kg ; –44kg ; –48kg ; –52kg ; –57kg ; –63kg ; +63kg

Benjamins : –26 kg ; –30kg ; –34kg ; –38kg ; –42kg ; –46kg ; –50kg ; –55kg ; –60kg ; –66kg ; +66kg

[Nota - Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10 % pour constituer les groupes.](#)

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE](#)

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 2 minutes

[Récupération entre deux combats](#) : deux fois le temps nominal de combat
Temps d'immobilisation commun à toutes les tranches d'âge.

Pas d'avantage décisif.

Décision en cas d'égalité : elle sera prise en concertation des deux arbitres référents selon la majorité des trois.

10 - ORGANISATION

Un échauffement collectif devra être organisé avant le premier tour de la compétition.

11 - FORMULE DE COMPÉTITION

[Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/ Formule de compétition](#)

Le choix d'autoriser ou non l'accompagnant est défini dans le projet sportif de ligue.

12 - EPREUVE DE QUALIFICATION

[Départementale](#) sur engagement ou sélection

[Régionale](#) sur sélection départementale ou régionale

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DU JEUNE OFFICIEL SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - OBJECTIF

- donner des bases théoriques et pratiques d'arbitrage à des jeunes judokas,
- susciter des vocations d'arbitre ou de commissaire sportif,
- créer une animation pour les jeunes judokas attirés par l'arbitrage,
- impliquer les jeunes officiels dans le corps arbitral français,
- initier et dynamiser l'arbitrage chez les jeunes pratiquants,
- susciter des vocations quant aux prises de responsabilités dès le club.

2 - POPULATION CONCERNÉE

Minimes masculins et féminins, cadets et cadettes, juniors masculins et féminins. (Grade minimum : ceinture verte) licenciés FFJDA.

3 - NIVEAU D'APPLICATION

- Juniors Féminins/Masculins : département, région, national
- Cadets/Cadettes : département, région, national
- Minimes Féminins/Masculins : département, région, national

4 - ÉPREUVES

Pratique

Arbitrage et fonction de commissaire sportif lors de compétitions ou de manifestations.

- Les jeunes officiels minimes arbitrent la catégorie d'âge benjamin(e) et minime lors de la coupe de France par équipes de département
- Les jeunes officiels cadets arbitrent la catégorie d'âge minime
- Les jeunes officiels juniors arbitrent la catégorie d'âge cadet(te)

Cette épreuve sera évaluée par un jury désigné par le formateur d'arbitrage du niveau concerné.

Un classement basé sur l'évaluation du jury voire des AFR permettra d'obtenir avec l'épreuve théorique le classement final.

Le nombre de sélectionnés pour le niveau supérieur sera défini par la commission d'arbitrage de ce même niveau.

5 - ÉVALUATION

L'évaluation sera prise en charge par un jury placé sous la responsabilité du formateur du niveau concerné et composé au minimum de 3 membres :

Minimum départemental : au niveau départemental

Minimum régional : au niveau régional, des formateurs départementaux et adjoints.

Minimum national : au niveau national, désignés par la commission d'arbitrage.

6 - RESPONSABILITÉS

Lors de la Coupe du jeune officiel intervenant sur une phase sélective de catégorie Benjamin, Minime ou Cadet entraînant une qualification à un niveau supérieur, le jury doit veiller à ce qu'aucun combattant ne soit lésé. Pour cela, il devra intervenir immédiatement en cas de faute grave de l'équipe d'arbitres.

La définition de faute grave sera précisée par le formateur responsable du niveau concerné.

Exemples possibles :

- Erreur dans l'attribution d'une valeur (rouge au lieu de blanc),
- Évaluation d'une technique interdite,
- Écart de valeur important,

Il est impératif de proscrire sévèrement toute intervention négative à l'égard des jeunes officiels provenant d'éventuels accompagnants ou enseignants. Les règles d'intervention du jury seront connues de tous et diffusées en début de manifestation à l'intention du jury, des jeunes officiels et du public. Dans tout autre cas, le jury évalue la prestation sans intervenir.

Le déroulement des épreuves pratiques est placé sous l'entière responsabilité des arbitres qualifiés composant le jury.

7 - ÉQUIVALENCE ET RECONNAISSANCE

Récompenses

Aux 4 premiers ainsi que des diplômes de participation pour chaque jeune officiel.

Équivalences

La CNA proposera à chaque formateur régional de nommer ARBITRE DEPARTEMENTAL les jeunes officiels officiant au niveau National dès l'obtention de la ceinture noire

La CNA proposera à chaque formateur régional de nommer CS DEPARTEMENTAL les jeunes officiels officiant au niveau National dès l'obtention de la ceinture marron

8 - SÉLECTIONS

Départementale sur engagement

Régionale sur sélection départementale

Nationale sur sélection régionale (quota attribué par la CNA)

9 - QUOTAS ET CONDITIONS DE SÉLECTIONS

Coupe Nationale du jeune arbitre cadet

Support : Coupe de France Minimes individuel

Sélection des jeunes arbitres cadets par les ligues selon les quotas proposés par la CNA

La CNA proposera aux formateurs régionaux concernés de nommer ARBITRE REGIONAL les 4 premiers dès l'obtention de la ceinture noire.

Coupe Nationale du jeune commissaire sportif cadet

Support : Coupe de France Minimes individuel

Sélection des jeunes CS cadets par les ligues selon les quotas proposés par la CNA

Les 4 premiers sont nommés CS régional dès l'obtention de la ceinture marron.

Coupe Nationale du jeune arbitre junior

Support : Championnat de France Cadets 2D/3D/Espoirs individuel

Sélection des jeunes arbitres juniors par les ligues selon les quotas proposés par la CNA.

La CNA proposera aux formateurs régionaux concernés de nommer ARBITRE REGIONAL ou INTER-LIGUE les 4 premiers dès l'obtention de la ceinture noire

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DÉPARTEMENTALE ET/OU RÉGIONALE «TOUTES CATÉGORIES» SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

Cette compétition de loisir permet aux seniors de se confronter sans tenir compte des catégories de poids.

2 - SEXE:

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

SENIORS / VÉTÉRANS

[Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements](#)

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture marron minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants](#)

6 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

7 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 4 minutes

Récupération : de 10 minutes entre deux combats

8. FORMULE DE COMPÉTITION

[Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/ Formule de compétition](#)

Accompagnant autorisé.

9 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT: OUI

Au niveau régional

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE OPEN KYU SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - ANNÉES DE NAISSANCE ET SPÉCIFICITÉS

CADETS 3ÈME ANNÉE JUNIORS ET SENIORS

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

2 - PARTICIPANTS

Ouvert à tous les licenciés de la FFJDA ayant participé à une étape du circuit national organisé par les territoires.

Les judokas ne sont pas autorisés à participer à la compétition s'ils ont déjà pris part à une phase régionale ou nationale des championnats de France, dans les catégories cadets ou juniors (1ère division), ainsi que seniors (1ère ou 2ème division) au cours de la saison.

3 - FRAIS DE PARTICIPATION

Le montant sera défini en début de saison sportive.

4 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceintures de couleurs

De la ceinture jaune à la ceinture marron.

Certificat médical et licence

- Licence FFJDA de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

5 - NATIONALITÉ

FRANÇAISE OU ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif

6 - CATEGORIE

La compétition est organisée selon des critères distincts :

- D'âge :

Moins de 35 ans

35 ans et plus

- De poids :

Masculins :

–60kg ; –66kg ; –73kg ; –81kg ; –90kg ; –100kg ; +100kg

Féminines :

–48kg ; –52kg ; –57kg ; –63kg ; –70kg ; –78kg ; +78kg

- De grade :

Jaune/Orange

Verte/Bleue

Marron

7 - FORMULE DE COMPÉTITION

De 3 à 4 combattants : compétition en poule.

À partir de 5 combattants : phase de poules, puis tableau à élimination directe sans repêchage.

Le nombre minimum de participants par catégorie est fixé à 3 judokas.

Dans le cas où ce minimum ne serait pas atteint, l'organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements de catégories, pouvant concerner :

Les catégories d'âge et/ou les catégories de poids et/ou les grades dans le respect de la sécurité et de l'équité sportive.

8 - TEMPS DU COMBAT

2 minutes pour les ceintures jaunes et oranges

3 minutes pour les ceintures vertes, bleues et marrons

Décision obligatoire

Temps de récupération : 6 minutes obligatoire entre 2 combats

9 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT: OUI

10 - ARBITRAGE

RÈGLEMENT ARBITRAGE OPEN KYU

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR ANIMATIONS U14 JUJITSU EXPRESSION TECHNIQUE, JUJITSU FIGHTING ET JIU-JITSU BRÉSILIEN (NE-WAZA) SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DEFINITION

La pratique du Judo-Jujitsu sportif dans les catégories U14 doit permettre d'accompagner les enfants vers la découverte de la compétition dans une atmosphère éducative, et en toute sécurité.

Objectifs recherchés :

- Encourager la participation du plus grand nombre avec un règlement adapté aux catégories d'âge
- Privilégier la sécurité des pratiquants et la convivialité.
- Développer et intéresser à l'arbitrage et aux tâches liées à l'environnement sportif pour les catégories d'âge cadets et au-dessus.

2 - SEXE

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

U14

Cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE OU ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif

5 - PARTICIPANTS

Ouvertes à l'ensemble des licenciés FFJDA français ou étrangers.

6 - OBSERVATIONS

- Un salut et un échauffement collectif devront être organisés avant le premier tour de la compétition.
- Les règles de bon comportement devront être rappelées avant au moment du salut collectif.
- Un rappel des règles combat et des critères de notation devra être systématiquement fait avant le début des animations.
- Un briefing des juges, arbitres, commissaires sportifs et accompagnants devra être fait avant le début de chaque animation.

7 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique, double repêchage ou poules en fonction du nombre de combattants.

Accompagnant autorisé.

8 - GRADES-LICENCES-IDENTITÉ-CERTIFICAT MÉDICAL

U14 :

- En EXPRESSION TECHNIQUE ET FIGHTING Ceinture orange minimum.
- En JIU JITSU BRÉSILIEN (NE-WAZA) : Ceinture Jaune minimum
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours pour EXPRESSION TECHNIQUE ET FIGHTING
- Licence de l'année en cours pour le JIU JITSU BRÉSILIEN (NE-WAZA)
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

EXPRESSION TECHNIQUE

9 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la FFJDA.

Le 1er duo appelé portera une ceinture rouge, le 2ème duo portera une ceinture bleue.

10 - CATÉGORIES

Les participant.e.s peuvent s'engager sur l'épreuve en duo Masculin ou duo Féminin et/ou duo Mixte

11 - REGLEMENT

Pour les U14

Application de la traduction du règlement d'arbitrage JJIF.

A l'issue de la rencontre, le couple vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus grand score.

12 - ARBITRAGE

Le jury est composé à minima d'un juge arbitre central et de 2 juges de chaise ayant les compétences techniques pour juger la catégorie qui effectue la démonstration technique.

Le juge arbitre central annoncera Hadjime avant chaque module. Son rôle est de faire respecter le cérémonial et d'orienter les jeunes compétiteurs sur le tapis. A la fin de la série, les compétiteurs se mettront en position seiza ou accroupi avec un genou levé pour attendre la notation des juges.

Le jugement devra être donné en fonction du réalisme de la défense, de la variété technique, du contrôle des atemis et des projections, des contrôles au sol.

JUJITSU FIGHTING

13 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la FFJDA.

Le 1er combattant appelé portera une ceinture rouge, le 2e une ceinture bleue.

Les combattants devront porter des protections souples aux mains, tibias et pieds (1er appelé en rouge, le 2ème appelé en bleu).

L'utilisation du protège-dent est OBLIGATOIRE.

L'utilisation de la coquille est OBLIGATOIRE.

14 - CATÉGORIES DE POIDS

U14

Féminines : -25kg; -28kg; -32kg; -36kg; -40kg; -44kg; -48 kg; -52kg; -57kg; +57kg
Masculins : -32kg; -36kg; -40kg; -44kg; -48kg; -52kg; -56kg; -62kg; -69kg; +69kg

Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas, il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer les groupes.

15 – TEMPS DU COMBAT

U14

Féminines et Masculins : 2 minutes Récupération : 4 minutes

16 – ARBITRAGE

Le règlement se veut éducatif. En effet, les arbitres préviendront une première fois le combattant en lui expliquant la faute. En cas de récidive il sera alors sanctionné (voir ci-après).

RÈGLEMENT POUR LES U14

a) Partie 1 : les atemis pied / poing (ATEMIS WAZA)

La zone de frappe pour tous les atemis qu'ils soient directs ou circulaires du pied ou des mains se situe entre la ligne supérieure des épaules et la ceinture. Tout atemi à la tête et visage sont interdits et sont sanctionnés directement par un CHUI.

Tout atemi contrôlé, sans blocage de la part du combattant adverse, sera valorisé par IPPON s'il s'arrête à moins de 10 cm du combattant adverse. Tout atemi contrôlé, mais jugé trop appuyé par l'arbitre ne sera pas valorisé et sera sanctionné d'un SHIDO.

b) Partie 2 : les projections et amenées au sol (NAGE WAZA)

Après saisie, les atemis sont interdits. Les attaques « à une main » (IPPON SEOI NAGE, KOSHI GURUMA...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de UKE (MATTE immédiat dans les cas inverses). Le positionnement en garde haute est autorisé (sans plier UKE).

Toute saisie encerclant la tête engendrera un MATTE de la part de l'arbitre. Les mains saisies au revers ne doivent pas dépasser la clavicule du combattant adverse.

Les MAKIKOMI sont autorisés à partir du moment où la tête de UKE n'est pas encerclée.

Les SUTEMI, et les attaques avec 1 ou 2 genoux au sol sont interdits.

KAMI BAZANI est interdit et sera immédiatement sanctionné par HANSOKUMAKE.

La saisie des jambes de l'adversaire n'est pas autorisée.

c) Partie 3 : les immobilisations (NE WAZA avec seul les OSAE WAZA)

Seuls les OSAE KOMI sur le dos et le ventre sont comptés selon le règlement F.F.I.J.

Les clés sur toutes les articulations et les étranglements sont interdits.

Toute tentative de soumission sera sanctionnée d'un HANSOKUMAKE.

d) Intervention de l'arbitre

L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat).

JIU JITSU BRESILIEN NE-WAZA

17 - TENUE DES COMBATTANTS

Ils porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la FFJDA.

Le 1er appelé portera une ceinture rouge, le 2ème portera une ceinture bleue.

18 - CATÉGORIES DE POIDS

U14

Féminines : -25kg; -28kg ; -32kg ; -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48 kg ; -52kg ; -57kg; +57kg

Masculines : -32kg; -36kg; -40kg; -44kg; -48kg; -52kg; -56kg; -62kg; -69kg; +69kg

Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas, il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer les groupes.

19 - ARBITRAGE

U14 :

Toutes les clés, étranglements et compressions sont interdits. Cf règlement arbitrage

L'attribution des points pour les OSAE-WAZA, renversements, passage de garde et amenées au sol sont les mêmes que le règlement officiel FRANCE JUDO.

Le vainqueur du combat est celui qui a marqué le plus de point à l'issue du temps réglementaire ou celui qui arrive le premier à 15 points.

20 – TEMPS DU COMBAT

U14 : 2 ou 3 minutes

Temps de récupération entre 2 combats : 4 minutes

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES MIXTES DE JUJITSU DUO SYSTEM

SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

La coupe de France par équipes mixtes de jujitsu duo permet aux clubs de se confronter à partir d'une dynamique d'équipe.

2 - SEXE

DUO FÉMININ OU DUO MASCULIN OU DUO MIXTE

3 - ANNÉES DE NAISSANCE

Un couple dans chaque catégorie d'âge : U16, U18, ADULTS

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

telle que définie dans le code sportif.

- Cf. Code sportif

5 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

Deux équipes maximums par club sont autorisées à participer au niveau national. Les équipes seront composées d'un couple dans deux catégories d'âges différentes minimum.

Remplaçant autorisé.

Chaque couple ne pourra participer qu'à une rencontre par tour de compétition

Il est interdit de « permuter » un couple ou un membre d'une équipe dans une autre équipe sur une même journée.

Double appartenance

Se référer au Code Sportif – C. Conditions de participation 2) Compétitions par équipes de clubs.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Equipes composées de 3 couples : Ils combattront en formule OPEN.

Un duo U 16 masculins féminines et /ou mixtes:

Un duo U 18 masculins féminines et /ou mixtes:

Un duo Adults : masculins féminines et /ou mixtes

Autorisation de sur classement d'une catégorie d'âge. (U16 en U18 ou U18 en Adult).

8 - ARBITRAGE

Toute couleur de judogi est autorisée (couleur unie) ; toutefois, tous les membres d'une même équipe doivent porter la même couleur. Dans le cas où les deux équipes portent un judogi de la même couleur, l'équipe appelée en second lors de la rencontre devra en changer.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire rentrer le couple remplaçant ou stopper la rencontre. Dans ce cas, le score est figé.

9 - CONTENU DE LA RENCONTRE

Chaque couple aura trois blocs de deux techniques à démontrer en alternance avec le couple adverse. Un point sera donné à l'issue de chaque bloc. Le premier couple à deux points apporte une victoire à son équipe.

La victoire par équipe sera pour celle qui aura deux points.

Tirage au sort à chaque tour du couple démarrant la rencontre.

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableau à double repêchage

Tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre d'équipes :

Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories

11 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

L'inscription se fait directement sur l'extranet fédéral, sans passer par une phase de qualification régionale.

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR

COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES MIXTES DE JUJITSU FIGHTING

SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

La coupe de France par équipes mixtes de jujitsu Fighting permet aux clubs se confronter à partir d'une dynamique d'équipe.

2 - SEXE

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE

U21 et SENIORS

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

telle que définie dans le code sportif.

- Cf. Code sportif

5 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

Deux équipes maximums par club sont autorisées à participer au niveau national. Les équipes sont composées de 4 combattants minimum.

Le responsable du club aura pour seule obligation de présenter la liste des combattants avant chaque tour de compétition. Les équipes peuvent inscrire dans chaque catégorie de poids deux équipiers.

Le responsable du club peut faire combattre à chacun des tours l'un ou l'autre des équipiers dans sa catégorie de poids ou celle immédiatement supérieure.

Il est interdit de « permuter » les combattants de deux équipes d'un même club lors de compétitions se déroulant sur une même journée.

Double appartenance

Se référer au Code Sportif – C. Conditions de participation 2) Compétitions par équipes de clubs.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Equipes mixtes (féminins et masculins alternés) :

F-52 kg ; M -69 kg ; F -63kg ; M -85 kg ; F+63 kg ; M +85kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de surclassement de poids lors de l'engagement).

8 - ARBITRAGE

Toute couleur de judogi est autorisée (couleur unie) ; toutefois, tous les membres d'une même équipe doivent porter la même couleur. Dans le cas où les deux équipes portent un judogi de la même couleur, l'équipe appelée en second lors de la rencontre devra en changer.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire rentrer le combattant remplaçant ou stopper la rencontre. Dans ce cas, le score est figé.

9 - TEMPS DU COMBAT

2 minutes

Temps additionnel en cas d'Hiki Wake : 2min.

Récupération : 6 minutes obligatoires entre deux combats.

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableau à double repêchage ou tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre d'équipes :

Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids. L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée à l'issue du tirage au sort du Championnat.

Chaque victoire compte un point. En cas d'égalité de victoire il y aura un tirage au sort du combat décisif.

11 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

L'inscription se fait directement sur l'extranet fédéral, sans passer par une phase de qualification régionale.

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES MIXTES DE JIU-JITSU BRÉSILIEN (NE-WAZA) SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

La coupe de France par équipes mixtes de jiu-jitsu Brésilien (Ne Waza) permet aux clubs se confronter à partir d'une dynamique d'équipe.

2 - SEXE

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE

U21 et Seniors

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

telle que définie dans le code sportif.

- Cf. Code sportif

5 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Licence FFJDA de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

Deux équipes maximums par club sont autorisées à participer au niveau national. Les équipes sont composées de 4 combattants minimum.

Le responsable du club aura pour seule obligation de présenter la liste des combattants avant chaque tour de compétition. Les équipes peuvent inscrire dans chaque catégorie de poids deux équipiers.

Le responsable du club peut faire combattre à chacun des tours l'un ou l'autre des équipiers dans sa catégorie de poids ou celle immédiatement supérieure.

Il est interdit de « permuter » les combattants de deux équipes d'un même club lors de compétitions se déroulant sur une même journée.

Double appartenance

Se référer au Code Sportif – C. Conditions de participation 2) Compétitions par équipes de clubs.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Equipes mixtes (féminins et masculins alternés) :

F-52 kg ; M -69 kg ; F -63kg ; M -85 kg ; F+63 kg ; M +85kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de surclassement de poids lors de l'engagement).

8 - ARBITRAGE

JJIF

Toute couleur de judogi est autorisée (couleur unie) ; toutefois, tous les membres d'une même équipe doivent porter la même couleur. Dans le cas où les deux équipes portent un judogi de la même couleur, l'équipe appelée en second lors de la rencontre devra en changer.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire combattre les remplaçants ou stopper la rencontre. Dans ce cas, le score est figé.

9 - TEMPS DU COMBAT

4 minutes - Avantage décisif.

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableau à double repêchage ou tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre d'équipes :

Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids. L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée à l'issue du tirage au sort de la compétition.

Chaque victoire compte un point. En cas d'égalité de victoire il y aura un tirage au sort du combat décisif.

11 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

L'inscription se fait directement sur l'extranet fédéral, sans passer par une phase de qualification régionale.

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DE FRANCE INDIVIDUEL MASTERS, JUJITSU FIGHTING ET JIU-JITSU BRÉSILIEN (NE-WAZA) SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

La coupe de France individuel masters permet aux judokas âgés de 35 ans et plus de se confronter lors d'une grande animation nationale.

2 - SEXE

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE

Masters 1 : 1991-1987

Master 2 : 1986-1982

Master 3 : 1981-1977

Master 4 : 1976 et avant

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Cf. Code sportif

5 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour le Jujitsu Fighting
- Un seul timbre de licence FFJDA de l'année en cours pour le Jiu-jitsu Brésilien (Ne Waza)
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT :

OUI

7 - PARTICIPANTS

La coupe de France se fait sur inscription libre sur l'extranet.

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES ÉTRANGERS

Jujitsu Fighting : Être licencié en France et justifier d'au moins deux timbres de licences dont celui de l'année en cours.

Jiu-jitsu Brésilien (Ne Waza): Être licencié en France pour l'année en cours.

8 - CATÉGORIES DE POIDS

Jujitsu Fighting et Jiu-jitsu Brésilien (Ne Waza)

Masculins : -56Kg ; -62 kg ; -69 kg ; -77 kg ; -85 kg ; -94kg ; +94kg

Féminines : -45kg; -48kg; -52 kg ; -57kg; -63kg ; -70kg ; +70 kg

NB : En fonction du nombre de participants le directeur sportif de la compétition peut regrouper des catégories de poids ou des années de naissance.

9 - ARBITRAGE

En conformité des règles d'arbitrage de la Fédération Internationale de Jujitsu (J.J.I.F.) et de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.

Tous les participants porteront un judogi blanc propre et conforme aux normes précisées dans le code sportif de la J.J.I.F.

En Jujitsu Fighting, le port de protections souples aux mains, tibia et pieds (1er appelé en rouge, 2ème appelé en bleu) sont obligatoires.

Le port du protège dents et de la coquille sont préconisés.

Le 1er combattant appelé portera une ceinture rouge, le 2ème portera une ceinture bleue.

10 - TEMPS DU COMBAT

Jiu-jitsu Brésilien (Ne Waza) : 4 minutes

Jujitsu Fighting : 2 minutes

11 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre de combattants :

- De 1 à 6 combattants : poules.
 - Au-delà de 6 combattants / Tableau à repêchage systématique ou poules + tableaux avec ou sans repêchages.
- Accompagnant autorisé avec pré-inscription obligatoire sur l'extranet fédéral.

Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/ Formule de compétition

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DU JEUNE OFFICIEL JUJITSU SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - OBJECTIF

- donner des bases théoriques et pratiques d'arbitrage à des jeunes jujitsukas,
- susciter des vocations d'arbitre ou de commissaire sportif,
- créer une animation pour les jeunes jujitsukas attirés par l'arbitrage,
- impliquer les jeunes officiels dans le corps arbitral français,
- initier et dynamiser l'arbitrage chez les jeunes pratiquants,
- susciter des vocations quant aux prises de responsabilités dès le club.

2 - POPULATION CONCERNÉE

U18 masculins et féminins, U21 masculins et féminins.
(Grade minimum : ceinture verte) licenciés FFJDA.

3 - NIVEAU D'APPLICATION

- U21 Féminins/Masculins : région, national
- U18 Féminins/Masculins : région, national

4 - ÉPREUVES

Dans le cadre de la Coupe du Jeune Officiel jujitsu, les participants devront effectuer un choix de spécialisation :

- Jiu-jitsu Brésilien (Ne-Waza)
- Jujitsu Fighting

Théorique

Sous forme de questionnaire concernant le règlement d'arbitrage et l'environnement sportif.

Pratique

Arbitrage et fonction de commissaire sportif lors de compétitions ou de manifestations.

- Jeune officiel U18 pratique sur la catégorie U16
- Jeune officiel U21 pratique sur la catégorie U18

Un classement basé sur l'évaluation du jury permettra d'obtenir avec l'épreuve théorique le classement final.

5 - ÉVALUATION

L'évaluation sera prise en charge par un jury désigné à cet effet et composé au minimum de 2 membres.

6 - RESPONSABILITÉS

Lors de la Coupe du jeune officiel intervenant sur une phase sélective de catégorie U18 ou U21, entraînant une qualification à un niveau supérieur, le jury doit veiller à ce qu'aucun combattant ne soit lésé. Pour cela, il devra intervenir immédiatement en cas de faute grave de l'équipe d'arbitres.

La définition de faute grave sera précisée par le responsable d'arbitrage du niveau concerné.

Il est impératif de proscrire sévèrement toute intervention négative à l'égard des jeunes officiels provenant d'éventuels accompagnants ou enseignants. Les règles d'intervention du jury seront connues de tous et diffusées en début de manifestation à l'intention du jury, des jeunes officiels et du public. Dans tout autre cas, le jury évalue la prestation sans intervenir.

Le déroulement des épreuves pratiques est placé sous l'entière responsabilité des arbitres qualifiés composant le jury.

7 - ÉQUIVALENCE ET RECONNAISSANCE

Récompenses

Aux 4 premiers ainsi que des diplômes de participation pour chaque jeune officiel.

Équivalences

Les jeunes arbitres U18 et U21 officiant au niveau national et ayant validé les exigences minimums se verront attribuer le titre d'arbitre régional jujitsu à l'obtention du grade de ceinture noire 1er Dan.

8 - SÉLECTIONS

Régionale sur engagement

Nationale sur sélection régionale sous la responsabilité du DTR et/ou du responsable d'arbitrage régional

9 - CLASSEMENTS

Classements dissociés par discipline

- Jiu-jitsu Brésilien (Ne-Waza)
- Jujitsu Fighting
- CS

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CIRCUIT VÉTÉRANS SAISON SPORTIVE 2026/2027

1- DÉFINITION

Les différents tournois organisés sur tout le territoire national permettent de répondre aux aspirations de pratiquants souhaitant se confronter avec une population spécifique (vétérans) avec deux types de label : « Excellence » et « A ».

2- ANNÉES DE NAISSANCE :

VÉTÉRANS F1/M1 30 - 34
F2/M2 35 - 39
F3/M3 40 - 44
F4/M4 45 - 49
F5/M5 50 - 54
F6/M6 55 - 59
F7/M7 60 - 64 (étranglement interdit)
F8/M8 65 - 69 (étranglement interdit)
F9/M9 70+ (étranglement interdit)

3- SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

4- NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

5 - GRADES-LICENCES-IDENTITÉ-CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum
- 2 années de licences FFJDA dont celle de l'année en cours
- Passeport national ou carte d'identité pour les judoka étrangers licenciés dans une fédération affiliée à la Fédération Internationale de Judo.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants](#)

6 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT :

OUI

Pour les labels « Super Excellence », « Excellence » et les labels « A »

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL VÉTÉRANS SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

Le Championnat de France individuel vétérans permet aux judokas âgés de 30 ans et plus de se confronter lors d'une grande animation nationale. Les judokas ayant participé à une compétition internationale senior (compétitions donnant obtention de points aux Ranking list Continentales ou Internationales) depuis le 01/09/2025 ne sont pas autorisés à participer.

2 - ANNÉES DE NAISSANCE

F1/M1 30 - 34
F2/M2 35 - 39
F3/M3 40 - 44
F4/M4 45 - 49
F5/M5 50 - 54
F6/M6 55 - 59
F7/M7 60 - 64 (étranglement interdit)
F8/M8 65 - 69 (étranglement interdit)
F9/M9 70+ (étranglement interdit)

3 - SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

5 - GRADES-LICENCES-IDENTITÉ-CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

[Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants](#)

6 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT :

OUI

7 - PARTICIPANTS

Le championnat de France ne se fait pas sur sélection mais selon les critères de participation suivant :

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES METROPOLITAINS

Avoir participé dans la saison en cours à au moins deux tournois labellisés vétérans.

Être inscrit sur la Ranking List de la saison 2026-2027.

HORS QUOTA

Le champion de France vétérans 2026 est qualifié directement pour le championnat 2026-2027.

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES DROM-COM ET LES FRANÇAIS QUI RÉSIDENT À L'ÉTRANGER

Avoir participé à un tournoi labellisé Excellence ou A ou à un championnat départemental, régional ou national 1ère 2ème division ou 3ème division senior.

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES ÉTRANGERS

Les combattants étrangers devront être en possession de la licence FFJDA de l'année en cours et justifier d'au moins deux années de licence dans une fédération reconnue par la FIJ.

Ils devront avoir participé dans la saison en cours à au moins deux tournois labellisés vétérans et être inscrit sur la Ranking List de la saison 2026-2027.

8 - FORMULE DE COMPÉTITION

[Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/ Formule de compétition](#)
Accompagnant autorisé

9 - ARBITRAGE :

FIJ

10 - TEMPS DE COMBAT

≤M6/F6 = 3 minutes

M7/F7 et plus = 2 minutes et 30s

11 - CATEGORIES DE POIDS

Féminines : -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; -78kg ; +78kg

Masculines : -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; -90kg ; -100 kg ; +100kg

12- AUTRE

En fonction du nombre de participants le directeur sportif de la compétition peut regrouper des catégories de poids ou des années de naissance.